PARTICIPEZ AU MAINTIEN DES PAYSAGES BOCAGERS !

Opération 15 000 arbres

Depuis 2015, Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (FABM) et l'association La Fête du Bois organisent une opération de commande de plants d'arbres d'essences bocagères pour permettre à tous de participer au maintien des paysages bocagers qui font la spécificité de notre territoire.

Contexte

Cette action de commande (de juin à juillet) est ouverte à tous : collectivités, particuliers, agriculteurs…

Pour un coût de 1,70 € par plant, Saint-Lô Agglo apporte une aide de 1 € par arbre planté sur son territoire (20 plants minimum et 100 plants aidés maximum par bénéficiaire).

Cette opération vise à inciter les plantations bocagères en organisant des commandes d'essences champêtres locales telles que l'Aulne, le Châtaignier, le Chêne sessile, la Bourdaine, le Troène sauvage, le Hêtre, le Merisier, le Charme, le Noisetier, l'Érable champêtre, le Prunier myrobolan et le Tilleul des bois au total 12 essences au choix.

Une opération à succès

Depuis 2015, sur le territoire de Saint-Lô Agglo, c'est plus de 56 000 arbres qui ont été plantés grâce à cette opération qui rencontre un franc succès !

Plantés le plus souvent sur une densité de 1 plant par mètre, cela représente l'équivalent de plus de 81 km de haies créés. Certains plants sont aussi utilisés en regarnissage de haies existantes.

Fort du succès de cette opération et de l'augmentation constante du nombre d'arbres commandés, Saint-Lô Agglo augmente le nombre de plants financés, passant de 10 000 à 15 000 arbres en 2024.

Bon à savoir !

Les paysagistes du CAUE reçoivent sur rendez-vous les porteurs de projets soucieux de la qualité paysagère de leurs plantations (conception, organisation des plantations, ...)

Les modalités

Des bons de commande sont aussi disponibles en mairie.

Les plantations sont à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et article 671 du code civil).

CONTACT

AGENT SAINT-LÔ AGGLO
Lili ROBERT
Technicienne bocage
02 14 16 01 02
Courriel

AGENT SAINT-LÔ AGGLO
Samuel CISSEY

Technicien bocage

06 60 46 72 97

Courriel

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00